

**Décision n° 2025-67 du 22 octobre 2025  
donnant délégation de signature du directeur de la direction territoriale Hauts-de-France,  
ordonnateur secondaire**

**Le directeur de la direction territoriale Hauts-de-France,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 31 mars 2022 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2025-34 du 19 mai 2025 portant organisation du Cerema ;

**décide**

**Article 1**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonner les dépenses ;
- certifier le service fait.

**Article 2**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

### **Article 3**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;
- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;
- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

### **Article 4**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

### **Article 5**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

### **Article 6**

La présente décision abroge la décision n° 2024-99 du 5 décembre 2024.

### **Article 7**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Lille, le

**22 OCT. 2025**

Le directeur

**Le Directeur**

**Antoine LEBEL**

**Antoine Lebel**

### Annexe 1

- Monsieur Yann Cordet, directeur par intérim de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Laurence Dumontier, directrice déléguée au pilotage budgétaire ;
- Madame Agnès Bailly, adjointe au responsable de la mission subventions programmes ;
- Madame Laurence Fenouillet, chargée de mission contrôle interne et dossiers transverses ;
- Madame Malick Homand, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Fabien Dubertrand, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Mohamed Haigie, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

### Annexe 2

#### **Pour les demandes d'achat de l'ensemble de la direction**

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint ;
- Madame Caroline Petit, responsable du pilotage budgétaire ;
- Madame Dabia Merdji, assistante de gestion auprès de la responsable du pilotage budgétaire.

#### **Pour les demandes d'émissions de titres de recettes**

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint ;
- Madame Caroline Petit, responsable du pilotage budgétaire ;
- Pour le département territoires écologie énergie risques, Madame Corinne Lampin ;
- Pour le groupe sol, économie circulaire, Madame Sandrine Taquin ;
- Pour le groupe risques, eau, biodiversité, Monsieur Bruno Kerloc'h ;
- Pour le groupe air, bruit, vibrations, Madame Christine Bugajny ;
- Pour le groupe bâtiment, énergies durables, Monsieur Olivier Lemaitre ;
- Pour le département déplacements aménagement territoires habitat, Monsieur Hervé Coulon ;
- Pour le groupe mobilités et territoires, Monsieur Patrick Palmier ;
- Pour le groupe systèmes et sécurité des transports, Monsieur Samuel Melenne ;
- Pour le groupe traitement et valorisation des données foncières, Monsieur Antoine Herman ;
- Pour le groupe connaissance du foncier et usages, Monsieur Olivier Dupré ;
- Pour le groupe de recherche ESPRIM, Monsieur Ludovic Vaillant ;
- Pour le département infrastructures, Monsieur Cédric Renault ;
- Pour l'agence de Saint-Quentin, Monsieur Julien Leroy ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique-études, Monsieur Jean-Jacques Brioist ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique-laboratoire, Madame Claire Marcotte ;
- Pour le groupe gestion patrimoniale des infrastructures et assainissement, Madame Isabelle Lienard ;
- Pour le groupe certification équipement de la route et matériaux, Madame Katy Smorag.

### Annexe 3

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint.

#### **Annexe 4**

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint.

#### **Annexe 5**

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint ;
- Pour le bureau ressources humaines, Madame Laetitia Vaubourgeix-Sonneville ;
- Pour la mission moyens généraux, Madame Véronique Fierquin ;
- Pour la mission gestion, Madame Caroline Petit ;
- Pour le département territoires écologie énergie risques, Madame Corinne Lampin ;
- Pour le groupe sol, économie circulaire, Madame Sandrine Taquin ;
- Pour le groupe risques, eau, biodiversité, Monsieur Bruno Kerloc'h ;
- Pour le groupe air, bruit, vibrations, Madame Christine Bugajny ;
- Pour le groupe bâtiment, énergies durables, Monsieur Olivier Lemaitre ;
- Pour le département déplacements aménagement territoires habitat, Monsieur Hervé Coulon ;
- Pour le groupe mobilités et territoires, Monsieur Patrick Palmier ;
- Pour le groupe systèmes et sécurité des transports, Monsieur Samuel Melenne ;
- Pour le groupe traitement et valorisation des données foncières, Monsieur Antoine Herman ;
- Pour le groupe connaissance du foncier et usages, Monsieur Olivier Dupré ;
- Pour le groupe de recherche ESPRIM, Monsieur Ludovic Vaillant ;
- Pour le département infrastructures, Monsieur Cédric Renault ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique-études, Monsieur Jean-Jacques Brioist ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique-laboratoire, Madame Claire Marcotte ;
- Pour le groupe gestion patrimoniale des infrastructures et assainissement, Madame Isabelle Lienard ;
- Pour le groupe certification équipement de la route et matériaux, Madame Katy Smorag ;
- Pour l'agence de Saint-Quentin, Monsieur Julien Leroy.